

Instructions pour l'organisation des cours à option de SKI de l'instruction préparatoire

Autor(en): **Kaech, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **4 (1947)**

Heft 37

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INSTRUCTIONS

pour l'organisation des cours à option de SKI de l'instruction préparatoire

But général :

La pratique du ski est avant tout un exercice précieux visant à développer et à fortifier l'ensemble de l'organisme. L'Instruction préparatoire voit dans cette pratique un excellent moyen de sortir les jeunes gens des régions nébuleuses du Plateau pour les amener dans l'éclatante nature hivernale de nos montagnes. La pratique du ski exige de l'agilité, de la force, du courage et de l'endurance et peut renforcer les qualités de résistance aux maladies qui, en hiver, plus que jamais menacent notre organisme. Les randonnées à ski sont d'excellentes occasions d'éveiller l'amour des beautés de la nature et de la patrie.

Composition du cours :

a) Etendue du cours :

La durée minimum du cours est de 30 heures réparties sur dix jours au moins (6 exercices d'une durée de 5 à 6 heures comptant également comme cours) ou de 5 jours de travail consécutifs sous forme de camp.

Si le cours est réparti sur 6 exercices, il est payé une indemnité de **frs. 3.—** par participant ; s'il s'agit d'un cours organisé sous forme de camp l'indemnité est de **frs. 9.—** par participant.

Il est admis également que le cours sous forme de camp soit scindé en deux parties (2 fois 3 jours). La durée minimum est dans ce cas de 6 jours de travail.

b) Composition du cours :

Généralités : Directives sur l'équipement et l'habillement — connaissance des avalanches — premiers secours en cas d'accident — construction d'une luge de secours — conduite à tenir lors des excursions — présentation de films de ski.

Technique : Introduction à la méthode suisse de ski.

c) Organisation :

On veillera tout spécialement par la vie au camp à favoriser l'éducation collective. Les classes d'enseignement ne doivent pas compter plus de 20 jeunes gens. Il est indiqué de constituer les classes selon les capacités des participants et de leur appliquer un programme de travail adéquat.

d) Préparation :

Le chef de cours doit préparer très soigneusement son cours. Il est recommandé de procéder à des reconnaissances préalables des cantonnements et des lieux où se déroulera le cours. Il préparera une invitation qu'il adressera aux jeunes gens et à leurs parents et dans laquelle il spécifiera le but et le lieu

du cours, la date du départ et celle du retour, les frais et le mode de paiement, la liste du matériel et de l'équipement à emporter, les indications nécessaires relatives à l'assurance, une formule d'inscription, l'adresse du cours et éventuellement le No. de téléphone.

Macolin, le 27 septembre 1947.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport

Le directeur : A. KAECH.

Echos romands

NEUCHÂTEL.

Echos du cross à l'aveuglette 1947.

L'Office cantonal d'éducation physique de la République neuchâteloise avait eu la délicate attention de nous inviter à suivre cette très intéressante compétition. Connaissant le soin que M. Roulet et ses collaborateurs mettent à l'organisation de cette manifestation sportive, en passe de devenir traditionnelle, nous n'avons pu résister au plaisir d'y assister au moins partiellement.

Très ingénieusement combiné, le 3ème cross neuchâtelois à l'aveuglette avait comme théâtre les magnifiques forêts et collines boisées sises au N.W. de l'importante cité industrielle de La Chaux-de-Fonds.

Les participants au nombre de 196, répartis en 49 équipes, avaient à effectuer des parcours différents suivant la catégorie à laquelle ils appartenaient. C'est ainsi que la catégorie A devait couvrir une distance de 7 km. L'équipe Jeunesse l'Ecole de commerce, Neuchâtel, gagna brillamment le challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique en effectuant les 7.000 m. en 55' 35" devant 28 autres patrouilles concurrentes.

Douze équipes prennent le départ en catégorie B. La victoire revint aux « Oin Oin » Ski-club de La Chaux-de-Fonds qui parcourut les 8 km. 300 dans l'excellent temps de 50' 08" et gagna ainsi le magnifique challenge offert par l'Association cantonale neuchâteloise de football. Sans doute connaissaient-ils mieux que tout autre les sous-bois du Haut-Jura ! Il est intéressant de relever que la dernière équipe classée de cette catégorie mit près de 3 heures pour découvrir tous les postes et atteindre l'arrivée. Elle n'en a que plus de mérite !

Les aînés de la catégorie C avaient à courir 10 km. L'équipe des éclaireurs Clan Duguesclin, Vipère Neuchâtel faisant preuve d'une magnifique homogénéité et de solides connaissances techniques, gagne, pour la seconde fois le challenge offert par la Maison Paul Kramer, en 1 h. 12' 30". Le cross 1948 verra-t-il une équipe capable d'imposer sa volonté au quatuor « Vipère » ? Chi lo sa !

Il est réconfortant de constater que 3 équipes valaisannes, 3 équipes vaudoises et une fribour-